



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 26 février 2015 — N° 63

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Polo (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de souligner le travail de l'organisme Moisson Laval.

M. Villeneuve (Berthier) fait une déclaration afin de rendre hommage à la municipalité de Saint-Côme, capitale de la chanson traditionnelle du Québec.

M. Fortin (Sherbrooke) fait une déclaration afin de souligner l'implication des jeunes de l'école du Triolet dans le projet « Planter de l'air pur en Estrie ».

M. Jolin-Barrette (Borduas) fait une déclaration afin de féliciter le groupe Scout 4^e L'Avenir.

M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire de la tragédie de LaSalle Heights.

26 février 2015

M. Khadir (Mercier) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire des Ateliers d'éducation populaire du Plateau.

M. Girard (Trois-Rivières) fait une déclaration afin de souligner la reconnaissance « Ville en poésie » décernée à la Ville de Trois-Rivières.

M. Lamontagne (Johnson) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire du Centre communautaire Saint-Jean-Baptiste.

Mme Ménard (Laporte) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Jacques Villemaire.

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de souligner le 70^e anniversaire de l'aéroport de Mont-Joli.

À 9 h 56, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 12.

Moment de recueillement

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 26 février 2015, que lui a adressée M. Yves Bolduc, député de Jean-Talon, l'informant de sa démission.

(Dépôt n° 829-20150226)

Présentation de projets de loi

M. Marceau (Rousseau) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 397 Loi sur le directeur parlementaire du budget

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 397.

Dépôts de documents

M. Leitão, ministre des Finances, dépose:

Le rapport annuel de gestion 2013-2014 de Revenu Québec;

(Dépôt n° 830-20150226)

Le plan triennal des sondages 2015-2018 de Revenu Québec, accompagné d'un avis de la Commission d'accès à l'information du Québec.

(Dépôt n° 831-20150226)

26 février 2015

M. Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, dépose:

Le rapport sur la mise en œuvre de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, pour la période du 1^{er} novembre 2013 au 31 octobre 2014;
(Dépôt n° 832-20150226)

Le bilan 2012-2013 de la mise en œuvre de la stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2011-2016 au sein de l'administration.
(Dépôt n° 833-20150226)

M. Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, dépose :

Le rapport annuel 2014 d'Hydro-Québec.
(Dépôt n° 834-20150226)

M. Blais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Le rapport annuel 2013-2014 de l'Office de la sécurité du revenu des chasseurs et des piégeurs cris.
(Dépôt n° 835-20150226)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 11 février 2015 par Mme Vallières (Richmond) concernant l'adoption d'une loi permettant de renoncer au partage du patrimoine familial;
(Dépôt n° 836-20150226)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 11 février 2015 par M. Cousineau (Bertrand) concernant la création d'un service animalier éthique et public;
(Dépôt n° 837-20150226)

26 février 2015

La réponse à la question écrite n° 35 concernant le premier objectif du Plan stratégique 2012-2016 du ministère de la Culture et des Communications, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 10 février 2015 par Mme Samson (Iberville);
(Dépôt n° 838-20150226)

La réponse à la question écrite n° 34 concernant le projet de loi n° 393, Loi encadrant la nomination de certains titulaires d'emplois supérieurs et uniformisant certains aspects de la nomination des juges et décideurs administratifs, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 10 février 2015 par M. Charette (Deux-Montagnes);
(Dépôt n° 839-20150226)

La réponse à la question écrite n° 36 concernant le renouvellement de la politique culturelle gouvernementale, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 10 février 2015 par Mme Samson (Iberville);
(Dépôt n° 840-20150226)

La réponse à la question écrite n° 37 concernant la conservation des boisés dans la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 11 février 2015 par M. Turcotte (Saint-Jean).
(Dépôt n° 841-20150226)

M. le président dépose :

Le rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2014-2015 intitulé *Analyse de la mise à jour économique et financière de décembre 2014*. Ce document est accompagné d'une présentation du contenu du rapport;
(Dépôt n° 842-20150226)

Le rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2014-2015 intitulé *Vérification de l'information financière et autres travaux connexes – Hiver 2015*. Ce document est accompagné d'une présentation du contenu du rapport.
(Dépôt n° 843-20150226)

Dépôts de rapports de commissions

M. Reid (Orford), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, les 24 et 25 février 2015, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 25, Loi transférant au président de l'Office de la protection du consommateur la responsabilité de la délivrance des licences de commerçant et de recycleur de véhicules routiers. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 844-20150226)

Dépôts de pétitions

Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 25 050 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le maintien d'une éducation de qualité au Québec.

(Dépôt n° 845-20150226)

Mme Hivon (Joliette) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 298 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le pétrole issu des sables bitumineux.

(Dépôt n° 846-20150226)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 19 591 enseignantes et enseignants, professionnelles et professionnels de l'éducation, personnel de soutien et parents d'élèves, concernant le maintien d'une éducation de qualité au Québec.

(Dépôt n° 847-20150226)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Fournier, leader du gouvernement, retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

M. Couillard, premier ministre, après consultation auprès des partis d'opposition et des députés indépendants, propose :

QUE, conformément aux articles 7 et 9 de la Loi sur le vérificateur général (chapitre V-5.01), l'Assemblée nationale nomme Mme Guylaine Leclerc, présidente et associée principale, Accuracy Canada inc., vérificatrice générale du Québec pour un mandat de dix ans à compter du 16 mars 2015 et que ses conditions de travail soient celles déposées en annexe.

Puis il dépose :

Copie des conditions de travail et du curriculum vitae de Mme Guylaine Leclerc, ainsi qu'un extrait de la Loi sur le vérificateur général.

(Dépôt n° 848-20150226)

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'application de l'article 7 de la Loi sur le vérificateur général, un vote par appel nominal est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 74 en annexe)

Pour : **114** Contre : **0** Abstention : **0**

26 février 2015

M. Paradis (Lévis), conjointement avec M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant la fécondation in vitro; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

—————

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Vallée, ministre de la Justice, conjointement avec Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), Mme Roy (Montarville) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale des femmes qui aura lieu le 8 mars 2015;

QU'elle profite de cette occasion pour réitérer que l'égalité entre les femmes et les hommes est une valeur fondamentale de la société québécoise et rappeler que, depuis 2008, ce principe d'égalité est consacré dans la Charte québécoise des droits et des libertés de la personne;

QU'elle rappelle également qu'à bien des égards, le Québec est un modèle à l'échelle mondiale en matière de droits des femmes, notamment grâce à ses politiques en matière d'égalité et aux plans d'action qui en découlent;

QUE l'Assemblée souligne la participation annuelle du Québec à la Commission de la condition de la femme de l'Organisation des Nations unies, une occasion de faire rayonner à l'étranger les initiatives québécoises et de nous inspirer des meilleures pratiques;

Et qu'enfin les membres de l'Assemblée continuent d'unir leurs efforts pour lever des obstacles toujours présents, malgré les progrès accomplis, pour faire du Québec un État soucieux d'assurer le plein épanouissement de toutes ses citoyennes et de tous ses citoyens.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

26 février 2015

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Kotto (Bourget), conjointement avec Mme St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, Mme Roy (Arthabaska) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec exprime le souhait que la journée du 11 février devienne la Journée Nelson Mandela au Québec.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Khadir (Mercier), conjointement avec M. Gaudreault (Jonquière), présente une motion concernant le pipeline Keystone XL de la compagnie TransCanada; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, M. Gaudreault (Jonquière), conjointement avec M. Leitão, ministre des Finances, M. Bonnardel (Granby) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite Mme Guylaine Leclerc pour sa nomination comme vérificatrice générale du Québec et qu'elle remercie M. Michel Samson d'avoir assuré l'intérim pendant plus de trois ans.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Khadir (Mercier) soulève une question de directive au sujet de la manière dont l'absence de consentement doit être signifiée à l'Assemblée. Il soutient qu'un député qui refuse son consentement pour débattre d'une motion doit pouvoir être identifié, tout comme un député qui désire intervenir dans un débat.

DIRECTIVE DE LA PRÉSIDENTE

La présidence rappelle que c'est à elle seule qu'il revient de constater la présence ou l'absence de consentement unanime pour la tenue d'un débat sur une motion sans préavis. Il est important de faire la distinction entre la prise de parole d'un député dans le cadre d'un débat, qui implique que celui-ci doive se lever et être reconnu par la présidence pour pouvoir intervenir, et une absence de consentement exprimée. Dans ce cas, dès que la présidence constate qu'il n'y a pas de consentement pour débattre de la motion, elle n'a pas à identifier le ou les députés ayant refusé de donner leur consentement. Elle ne fait que prendre acte du fait qu'il n'y a pas de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé aux avis touchant les travaux des commissions.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 20, Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 26, Loi visant principalement la récupération de sommes obtenues à la suite de fraudes ou de manœuvres dolosives dans le cadre de contrats publics;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du *Plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matière d'agression sexuelle*.

26 février 2015

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission de l'économie et du travail, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 34, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite relativement au financement et à la restructuration de certains régimes de retraite interentreprises, procède à des consultations particulières et tiennent des auditions publiques le lundi 16 mars 2015, à la salle du Conseil législatif, ainsi que le mercredi 18 mars 2015, à la salle Louis-Joseph-Papineau et, qu'à cette fin, elle entende les organismes suivants :

TC Media
Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce
Syndicat des Teamsters
PBI Conseillers en actuariat ltée
Aon Canada
La Guilde des musiciens et musiciennes du Québec
American Federation Of Musicians And Employers Pension Welfare Fund (Canada)
Metro
Morneau Sheppel
Syndicat des Métallos
Syndicat international des travailleurs de la boulangerie, confiserie, tabac et meunerie
Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale
Fédération des travailleurs du Québec

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

26 février 2015

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle et 7 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Ouimet, premier vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 20 mars 2015, M. Jolin-Barrette (Borduas) s'adressera à Mme Weil, ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « La politique québécoise d'immigration ».

M. le président entend les arguments sur une violation de droit ou de privilège soulevée le 25 février 2015 par Mme Maltais, leader de l'opposition officielle.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

Un tableau intitulé « Ententes spécifiques traitées au MAMOT depuis le 26 novembre 2014 ».

(Dépôt n° 849-20150226)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

Un tableau intitulé « Versements FDR aux CRÉ depuis le 26 novembre 2014 ».

(Dépôt n° 850-20150226)

26 février 2015

À 13 h 01, M. le président suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 h 07.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. le président poursuit l'audition des arguments sur une question de violation de droit ou de privilège soulevée le 25 février 2015 par Mme Maltais, leader de l'opposition officielle.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Bonnardel, leader du deuxième groupe d'opposition, dépose :

Un extrait du site Web de la Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec.
(Dépôt n° 851-20150226)

Après avoir entendu les arguments de part et d'autre, M. le président prend la question en délibéré.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 25 février 2015, sur la motion de report de M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) dans le cadre du débat sur l'adoption du principe du projet de loi n° 28, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016.

Le débat terminé, la motion de report est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 75 en annexe)

Pour : **36** Contre : **55** Abstention : **0**

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, proposant que le principe du projet de loi n° 28, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016, soit maintenant adopté.

Le débat est ajourné au nom de M. Cousineau (Bertrand).

26 février 2015

À 17 h 59, M. Ouimet, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 17 mars 2015, à 13 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON

26 février 2015

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Couillard, premier ministre, après consultation auprès des partis d'opposition et des députés indépendants :

(Vote n° 74)

POUR - 114

Arcand (PLQ)	Drolet (PLQ)	Lelièvre (PQ)	Roy (CAQ)
Auger (PLQ)	Dufour (PQ)	Lemay (CAQ)	(Arthabaska)
Barrette (PLQ)	Dutil (PLQ)	Lessard (PLQ)	Roy (CAQ)
Bédard (PQ)	Fortin (PLQ)	Lisée (PQ)	(Montarville)
Bergeron (PQ)	(Pontiac)	Maltais (PQ)	Samson (CAQ)
Bernier (PLQ)	Fortin (PLQ)	Marceau (PQ)	Schneeberger (CAQ)
Bérubé (PQ)	(Sherbrooke)	Martel (CAQ)	Simard (PLQ)
Billette (PLQ)	Fournier (PLQ)	Matte (PLQ)	(Dubuc)
Birnbaum (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Ménard (PLQ)	Simard (PLQ)
Blais (PLQ)	(Jonquière)	Merlini (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
(Charlesbourg)	Gendron (PQ)	Montpetit (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Blanchette (PLQ)	Giguère (PLQ)	Moreau (PLQ)	Soucy (CAQ)
Bolduc (PLQ)	Girard (PLQ)	Morin (PLQ)	Spénard (CAQ)
(Mégantic)	Habel (PLQ)	Nichols (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Hamad (PLQ)	Ouellet (PQ)	St-Pierre (PLQ)
Boucher (PLQ)	Hardy (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Surprenant (CAQ)
Boulet (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Pagé (PQ)	Tanguay (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Hivon (PQ)	Paradis (PLQ)	Thériault (PLQ)
Caire (CAQ)	Huot (PLQ)	(Brome-Missisquoi)	Therrien (PQ)
Carrière (PLQ)	Iracà (PLQ)	Paradis (CAQ)	Traversy (PQ)
Charbonneau (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	(Lévis)	Turcotte (PQ)
Charette (CAQ)	Kelley (PLQ)	Péladeau (PQ)	Vallée (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Khadir (IND)	Picard (CAQ)	Vallières (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Kotto (PQ)	Plante (PLQ)	Vien (PLQ)
Cloutier (PQ)	Laframboise (CAQ)	Poëti (PLQ)	Villeneuve (PQ)
Coiteux (PLQ)	Lamarre (PQ)	Poirier (PQ)	Weil (PLQ)
Couillard (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Polo (PLQ)	
Cousineau (PQ)	Lavallée (CAQ)	Reid (PLQ)	
D'Amour (PLQ)	LeBel (PQ)	Richard (PQ)	
D'Amours (CAQ)	Leclair (PQ)	Roberge (CAQ)	
Daoust (PLQ)	Legault (CAQ)	Rotiroti (PLQ)	
de Santis (PLQ)	Léger (PQ)	Rousselle (PLQ)	
Deltell (CAQ)	Leitão (PLQ)	Roy (PQ)	
		(Bonaventure)	

Sur la motion de report de M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) :

(Vote n° 75)

POUR - 36

Bergeron (PQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Marceau (PQ)	Samson (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Kotto (PQ)	Martel (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Caire (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Paradis (CAQ)	Spénard (CAQ)
Charette (CAQ)	Lamarre (PQ)	(Lévis)	Surprenant (CAQ)
Cousineau (PQ)	Lavallée (CAQ)	Picard (CAQ)	Therrien (PQ)
D'Amours (CAQ)	LeBel (PQ)	Richard (PQ)	Turcotte (PQ)
Deltell (CAQ)	Léger (PQ)	Roy (PQ)	Villeneuve (PQ)
Dufour (PQ)	Lelièvre (PQ)	(Bonaventure)	
Gaudreault (PQ)	Lemay (CAQ)	Roy (CAQ)	
(Jonquière)	Lisée (PQ)	(Arthabaska)	
Hivon (PQ)	Maltais (PQ)	Roy (CAQ)	
		(Montarville)	

CONTRE - 55

Arcand (PLQ)	Chevarie (PLQ)	Huot (PLQ)	Reid (PLQ)
Auger (PLQ)	Coiteux (PLQ)	Iracà (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Barrette (PLQ)	D'Amour (PLQ)	Leitão (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Bernier (PLQ)	Daoust (PLQ)	Lessard (PLQ)	Simard (PLQ)
Billette (PLQ)	de Santis (PLQ)	Matte (PLQ)	(Dubuc)
Birnbaum (PLQ)	Drolet (PLQ)	Ménard (PLQ)	Simard (PLQ)
Blais (PLQ)	Dutil (PLQ)	Merlini (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
(Charlesbourg)	Fortin (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Blanchette (PLQ)	(Sherbrooke)	Moreau (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Fournier (PLQ)	Morin (PLQ)	Tanguay (PLQ)
(Mégantic)	Giguère (PLQ)	Nichols (PLQ)	Thériault (PLQ)
Boulet (PLQ)	Girard (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Vallée (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Habel (PLQ)	Plante (PLQ)	Vallières (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Hamad (PLQ)	Poëti (PLQ)	Vien (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Polo (PLQ)	Weil (PLQ)